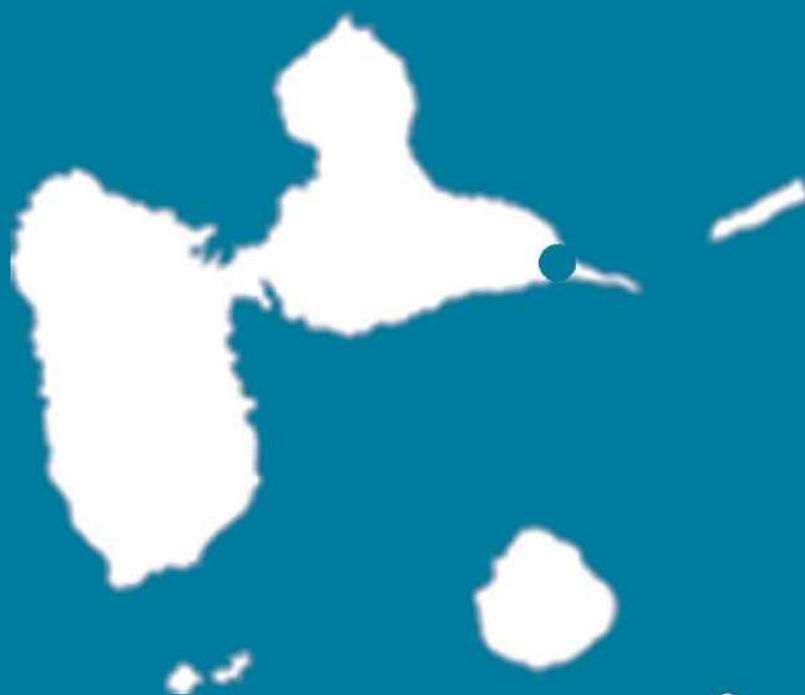




Profil socio-sanitaire des communes de Guadeloupe

SAINT-FRANÇOIS



Observer pour comprendre





Profil socio-sanitaire des communes de Guadeloupe **SAINT-FRANCOIS**

JUILLET 2017

L'Union régionale des professionnels libéraux, Médecins libéraux (URPS ML) de Guadeloupe a autorisé la transmission d'indicateurs de santé de l'Institut statistique des professionnels libéraux (ISPL) à l'ORSaG. L'ORSaG remercie l'ISPL et l'URPS ML. Il peut ainsi diversifier ses sources de données et élever la qualité des productions visant à améliorer la connaissance de la population guadeloupéenne.



SOMMAIRE

TABLES DES ILLUSTRATIONS	6
I/ Caractéristiques sociodémographiques	9
1/ Structure et évolution de la population.....	9
2/ Structure familiale et conditions de logement.....	11
3/ Activité économique.....	13
4/ Population active et emploi.....	14
5/ Revenus	17
6/ Scolarisation et diplôme	19
II/ Offre et consommation de soins.....	20
1/ Professionnels de santé libéraux.....	20
2/ Consommation de soins de ville.....	21
III/ État de santé de la population.....	22
1/ Admissions en affections de longue durée	22
2/ Hospitalisations	24
3/ Mortalité.....	26
4/ Spécificités communales dans l'ensemble régional.....	28
SYNTHESE.....	29
ANNEXE 1 : Principales sources de données exploitées	31
ANNEXE 2 : Liste des affections de longue durée (ALD)	33
ANNEXE 3 : Liste des maladies selon la classification internationale des maladies (CIM 10)	34

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Tableaux

Tableau I - Évolution de la population de 2008 à 2013 selon la zone géographique	10
Tableau II - Structure de la population selon la zone géographique en 2013	10
Tableau III - Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2014, selon la zone géographique.....	18
Tableau IV - Effectifs et proportions d'allocataires du RSA, RSO et AAH selon la zone géographique au 31 décembre 2015.....	18
Tableau V - Effectifs et densités (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2016.....	21
Tableau VI - Nombre d'actes réalisés pour 100 habitants par des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2014	22
Tableau VII - Répartition des six causes de nouvelles admissions en ALD les plus fréquentes selon la zone géographique sur la période 2012-2014	23
Tableau VIII - Répartition des patients hospitalisés pour tumeur maligne selon la localisation cancéreuse et la zone géographique sur la période 2013-2015.....	26
Tableau IX - Répartition des six causes de décès les plus fréquentes, selon la zone géographique sur la période 2008-2013	27
Tableau X - Spécificités de Saint-François	28

Figures

Figure 1 - Répartition par sexe et âge de la population de Saint-François en 1990 et 2013	11
Figure 2 - Répartition des ménages de Saint-François selon la structure familiale en 1999 et 2013.....	12
Figure 3 - Part des ménages de Saint-François disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 1999 et 2013.....	12
Figure 4 - Répartition des établissements par secteur d'activité selon la zone géographique au 31 décembre 2014.....	13
Figure 5 - Répartition des emplois par secteur d'activité à Saint-François en 1999 et 2013.....	14
Figure 6 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité à Saint-François en 2013	15
Figure 7 - Répartition de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par groupe socioprofessionnel à Saint-François en 1999 et 2013	16
Figure 8 - Taux de chômage au sens du recensement par sexe et groupe d'âges à Saint-François en 2013	16
Figure 9 - Taux de scolarisation selon l'âge à Saint-François en 1999 et 2013	19
Figure 10 - Répartition de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à Saint-François en 1999 et 2013.....	20

Figure 11 - Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD selon la zone géographique sur la période 2012-2014 (pour 100 000 habitants).....	23
Figure 12 - Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD chez les moins de 65 ans selon la zone géographique sur la période 2012-2014 (pour 100 000 habitants)	24
Figure 13 - Taux standardisé de patients hospitalisés pour tumeur maligne selon la zone géographique sur la période 2013-2015 (pour 100 000 habitants)	25
Figure 14 - Taux standardisé de mortalité générale selon la zone géographique sur la période 2008-2013 (pour 100 000 habitants)	26
Figure 15 - Taux standardisé de mortalité prématurée selon la zone géographique sur la période 2008-2013 (pour 100 000 habitants)	27

Méthode

Saint-François est membre de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dénommée "**Communauté d'agglomération La Riviera du Levant**".

Depuis 2014, cet EPCI regroupe les communes de Saint-François, Sainte-Anne, Le Gosier et la Désirade.

L'ORSaG a choisi de comparer les données de la commune à celles de son EPCI d'appartenance et de la région.

Afin de mesurer l'évolution des différents indicateurs, deux notions ont été utilisées :

- le **point** est le résultat de la soustraction entre deux pourcentages
- le **taux d'évolution** est le résultat de la soustraction entre une valeur finale et une valeur initiale rapportée à la valeur initiale. Il permet de mesurer l'évolution des effectifs (exprimé en %).

I/ Caractéristiques sociodémographiques

1/ Structure et évolution de la population

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le taux d'accroissement total est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période et la population moyenne de cette période.

Le taux d'accroissement naturel est le rapport entre le solde naturel pendant une période et la population moyenne de cette période.

Le taux d'accroissement migratoire est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

En 2013, la population de Saint-François est estimée à 14 780 habitants. Avec environ 242 habitants par kilomètre carré (hab/km²), la commune a une densité de population inférieure à celle de la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant (327 hab/km²) et proche de celle de la région Guadeloupe (247 hab/km²) [Tableau I].

De 2008 à 2013, la commune de Saint-François a vu sa population croître au rythme de 0,9 % par an. Cette dynamique s'explique par des soldes naturel et migratoire positifs (respectivement +0,8 % et +0,1 %). Sur la période, 194 naissances sont domiciliées dans la commune contre 83 décès en moyenne par an.

Saint-François a connu une croissance démographique forte jusqu'à la fin des années 2000. Depuis, un ralentissement s'est opéré : le taux d'accroissement annuel moyen de +3,3 % de 1990 à 1999 et de +3,2 % de 1999 à 2008 est passé à +0,9 % de 2008 à 2013.

Tableau I - Évolution de la population de 2008 à 2013 selon la zone géographique

	Saint-François	La Riviera du Levant	Guadeloupe
Population au 1er janvier 2013	14 780	67 843	402 119
Densité de population 2013 (hab/km ²)	242	327	247
Taux d'accroissement annuel total entre 2008 et 2013	+0,9 %	+0,5 %	0,0 %
Taux d'accroissement naturel par an entre 2008 et 2013	+0,8 %	+0,8 %	+0,6 %
Taux d'accroissement migratoire par an entre 2008 et 2013	+0,1 %	-0,3 %	-0,6 %

Source : Insee (État civil et Recensements 2008 à 2013)

Exploitation : ORSaG

À l'instar de l'ensemble de la Guadeloupe et de La Riviera du Levant, la commune de Saint-François compte davantage de femmes que d'hommes dans sa population (53 % de femmes et 47 % d'hommes) [Tableau II]. La proportion de femmes dans la population s'accroît légèrement avec l'âge. Ainsi, parmi les moins de 25 ans, elle correspond à 49 % de la population contre 55 % de la population âgée de 65 ans ou plus.

Les proportions de personnes âgées de moins de 25 ans ou de 65 ans ou plus dans la population de Saint-François (respectivement 34 % et 14 %) sont proches de celles de La Riviera du Levant (respectivement 32 % et 15 %) ou de la Guadeloupe (respectivement 33 % et 15%) [Tableau II].

Tableau II - Structure de la population selon la zone géographique en 2013

	Saint-François	La Riviera du Levant	Guadeloupe
Part de femmes	53 %	53 %	54 %
Part de moins de 25 ans	34 %	32 %	33 %
Part de 65 ans ou plus	14 %	15 %	15 %

Source : Insee (Recensement 2013)

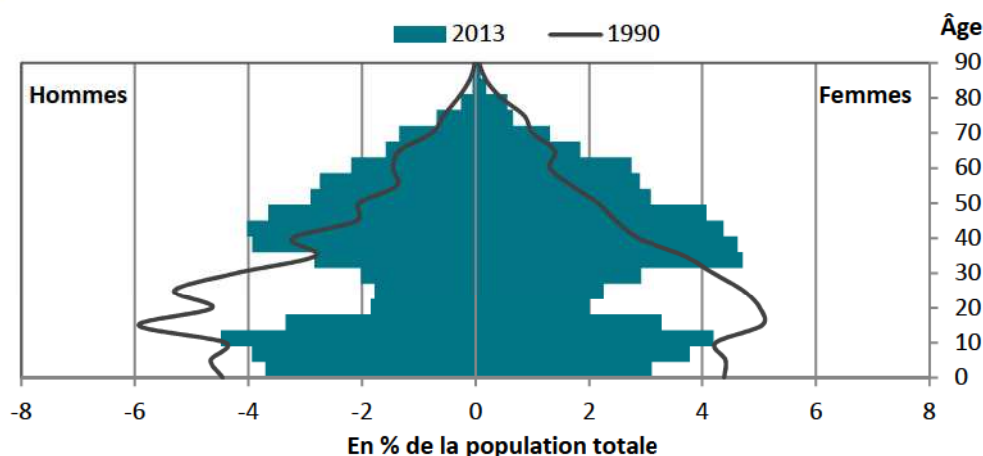
Exploitation : ORSaG

La commune est touchée, comme l'ensemble de la Guadeloupe, par le vieillissement démographique. Afin de mieux apprécier l'ampleur de ce vieillissement et son impact sur la pyramide des âges, les structures d'âges ont été comparées à plus de vingt ans d'intervalle. Ainsi, de 1990 à 2013, l'effectif de personnes âgées de moins de 25 ans a augmenté de 32 % et l'effectif d'individus âgés de 65 ans ou plus a progressé de 254 % à Saint-François.

Sur la même période, la part d'individus âgés de 65 ans ou plus a augmenté de 7 points (+7 points pour l'ensemble de La Riviera du Levant ou pour la Guadeloupe). La proportion de Saint-Françiscains âgés de moins de 25 ans a diminué de 13 points (-14 points à La Riviera du Levant ou en région).

Le creux dans les pyramides des âges entre 20 et 34 ans résulte à la fois de la baisse du nombre de naissances et du départ de jeunes afin de poursuivre des études ou trouver un emploi [Figure 1].

Figure 1 - Répartition par sexe et âge de la population de Saint-François en 1990 et 2013



Source : Insee (Recensements 1990 et 2013)

Exploitation : ORSaG

2/ Structure familiale et conditions de logement

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

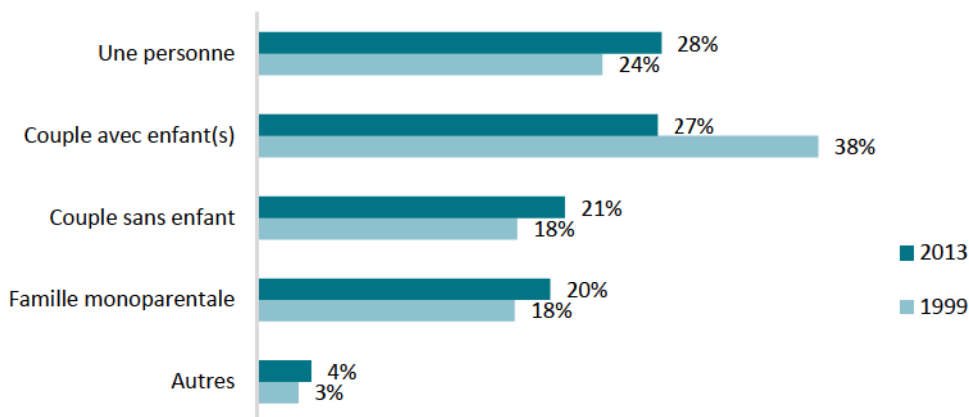
Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

a) Structure familiale

En 2013, 5 991 ménages résident à Saint-François. Les ménages composés d'une seule personne (28 %) ou d'un couple avec enfants (27 %) sont les principales formes de ménages.

Caractéristique de l'ensemble des départements et régions d'Outre-mer (DROM), la forte présence de familles monoparentales s'observe également à Saint-François. En effet, les familles monoparentales représentent 20 % des ménages de la commune (20 % dans La Riviera du Levant et 24 % en région). À noter que dans la commune, pour 100 familles ayant des enfants âgés de 0 à 24 ans, 43 sont des familles monoparentales (45 pour La Riviera du Levant et 50 pour la Guadeloupe).

De 1999 à 2013, la part des couples avec enfant(s) a reculé de 11 points au profit notamment des personnes seules (+4 points) [Figure 2]. Ainsi, la taille moyenne des ménages poursuit sa diminution passant de 2,9 personnes par ménage en 1999 à 2,5 en 2013.

Figure 2 - Répartition des ménages de Saint-François selon la structure familiale en 1999 et 2013

Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

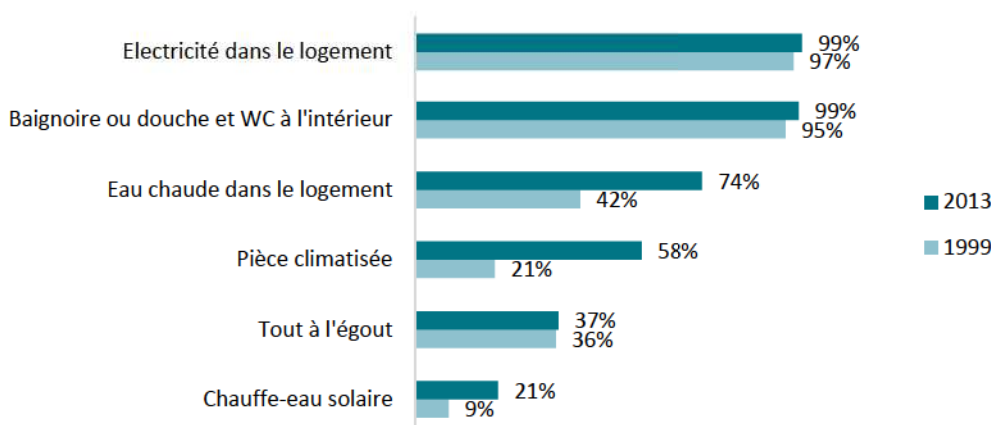
b) Conditions de logement

De 1999 à 2013, le nombre de résidences principales a augmenté de 60 % à Saint-François. Parallèlement, le nombre de logements vacants a diminué de 24 %.

En 2013, plus de six ménages sur dix de la commune (61 %) sont propriétaires de leur logement. Cette proportion est proche de celle de La Riviera du Levant (63 %) ou de la région (60 %). La part de ménages propriétaires dans la commune a diminué de 6 points de 1999 à 2013.

À Saint-François, 6 % des résidences principales sont des logements d'habitation à loyer modéré (HLM) contre 5 % pour La Riviera du Levant et 15 % pour l'ensemble de la Guadeloupe.

Le niveau de confort des logements s'est amélioré comparativement à 1999. En effet, quel que soit le poste d'équipement, la part de ménages en disposant a augmenté. Les plus fortes augmentations concernent la présence d'une pièce climatisée (+37 points) ou de l'eau chaude (+32 points) [Figure 3].

Figure 3 - Part des ménages de Saint-François disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 1999 et 2013

Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

3/ Activité économique

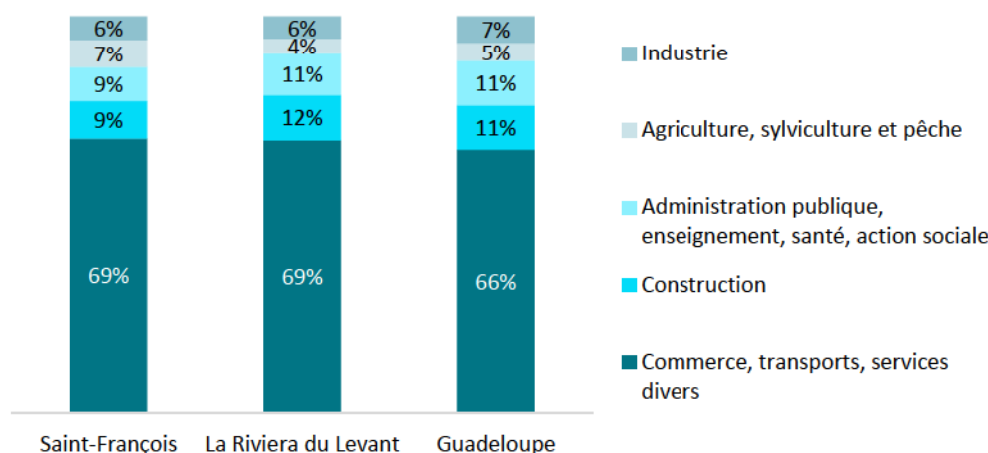
Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services pouvant être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un hôtel d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique, etc.

a) Établissements

Au 31 décembre 2014, Saint-François accueille 2 776 établissements sur son territoire, dont 69 % ont une activité de commerce, transports et services [Figure 4]. Cette proportion est identique à celle observée au sein de La Riviera du Levant (69 %) et proche de celle de l'ensemble de la Guadeloupe (66 %). Les autres secteurs sont représentés dans des proportions similaires sur les trois territoires [Figure 4].

Caractéristique domienne à laquelle n'échappe pas la commune, une large majorité des établissements n'a pas de salariés : 84 % à Saint-François, 85 % dans La Riviera du Levant et 79 % pour l'ensemble de la Guadeloupe.

Figure 4 - Répartition des établissements par secteur d'activité selon la zone géographique au 31 décembre 2014



Source : Insee (Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP))

Exploitation : ORSaG

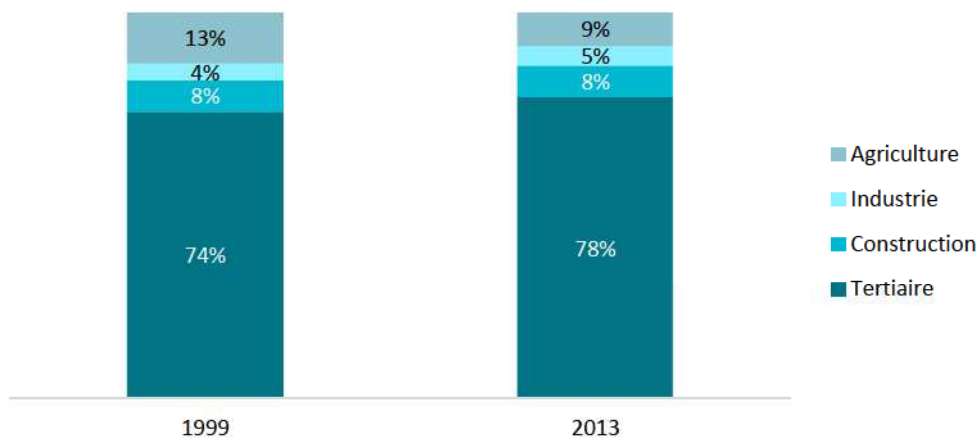
b) Emplois

En 2013, 3 683 emplois sont localisés à Saint-François. De 1999 à 2013, le nombre d'emplois dans la commune a augmenté de 17 %. L'évolution est de +22 % dans l'EPCI et de +16 % dans la région.

À l'instar de La Riviera du Levant et de la région, le tissu productif à Saint-François est essentiellement tertiaire (78 % des emplois dans le secteur tertiaire) [Figure 5]. Cependant, à Saint-François, cette prédominance est moins marquée que dans La Riviera du Levant (83 % des emplois dans le secteur tertiaire) ou la région (82 %).

De 1999 à 2013, le poids du secteur tertiaire est en légère hausse dans la commune (+4 points) contrairement au secteur de l'agriculture (-4 points).

Figure 5 - Répartition des emplois par secteur d'activité à Saint-François en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensement 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

4/ Population active et emploi

Les personnes actives au sens du recensement sont les personnes qui déclarent exercer une profession même à temps partiel, aider un membre de la famille dans son travail, être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité, mais occupant un emploi ou être militaire du contingent.

Les actifs occupés au sens du recensement sont les personnes qui déclarent exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur tout en exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité, mais occupant un emploi.

Le taux d'activité est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

Le taux d'emploi est la proportion d'individus ayant un emploi dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

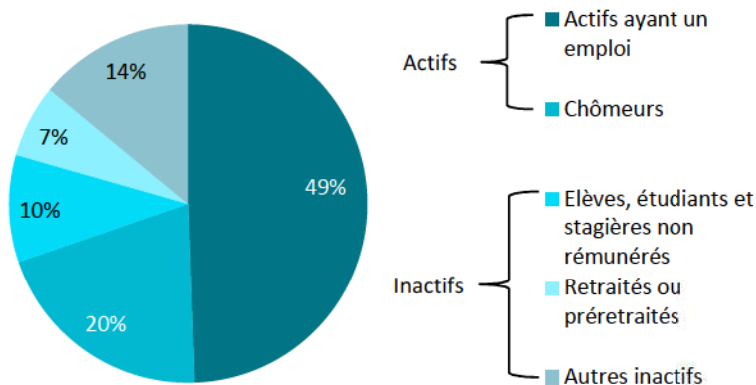
Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément, ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

a) Population active

En 2013, 6 525 personnes actives âgées de 15 à 64 ans résident à Saint-François. Elles représentent 70 % de la population en âge de travailler de la commune (15 à 64 ans) [Figure 6]. De 1999 à 2013, le taux d'activité parmi les résidents de Saint-François est stable (69 % en 1999 et 70 % en 2013).

Figure 6 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité à Saint-François en 2013



Source : Insee (Recensement 2013)

Exploitation : ORSaG

b) Population en emploi

En 2013, au sein de la population âgée de 15 à 64 ans, 4 627 Saint-Franciscains occupent un emploi, soit environ la moitié des personnes de ce groupe d'âges (49 %). La proportion est proche de celle de La Riviera du Levant (52 %) ou identique à celle de la région (49 %). De 1999 à 2013, le taux d'emploi des habitants de Saint-François a augmenté de 3 points. L'effectif de personnes en emploi a quant à lui progressé de 38 %.

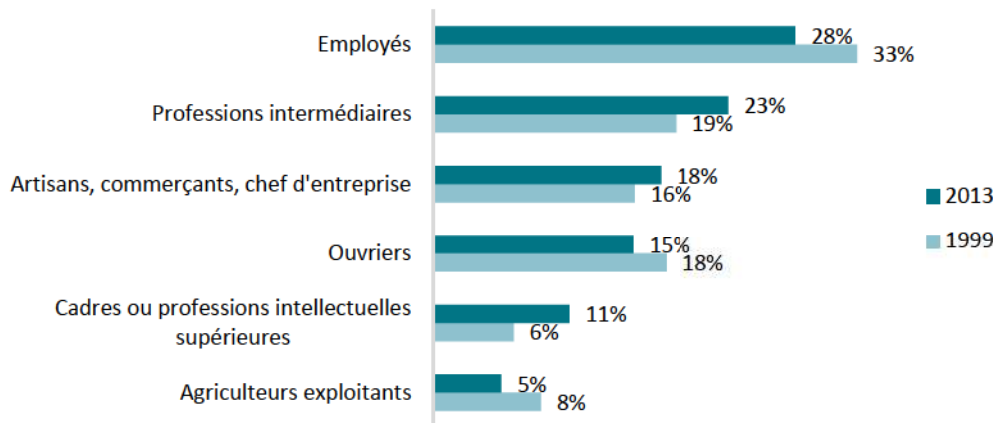
Parmi les habitants de Saint-François, le taux d'emploi des hommes est supérieur de 12 points à celui des femmes. Enfin, il est maximal parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans (61 %) et minimal parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (17 %).

En 2013, les employés constituent le groupe socioprofessionnel le plus représenté parmi les actifs occupés de Saint-François (28 % des emplois) [Figure 7]. Au cours des quinze dernières années, le nombre d'emplois a augmenté pour tous les groupes dans la commune, à l'exception des agriculteurs exploitants (-13 %). Trois groupes socioprofessionnels prennent de l'importance en termes de pourcentage du fait de l'accroissement rapide de leurs effectifs de 1999 à 2013 : les cadres et professions intellectuelles supérieures (augmentation de 133 % de l'effectif de la population en emploi dans ce groupe), les professions intermédiaires (+68 %) et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (+56 %).

En 2013, 70 % des actifs occupés résidant dans la commune sont salariés, 56 % sont titulaires de la fonction publique ou disposent d'un contrat à durée indéterminée et 20 % travaillent à temps partiel. Les hommes ont plus souvent le statut de non-salarié (indépendants, employeurs ou aides familiaux) que les femmes (37 % des actifs occupés masculins contre 22 % parmi les femmes).

Enfin, 46 % des Saint-Franciscains occupant un emploi travaillent hors de leur commune de résidence, proportion inférieure à celle de La Riviera du Levant (60 %) ou de la région (58 %).

Figure 7 - Répartition de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par groupe socioprofessionnel à Saint-François en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

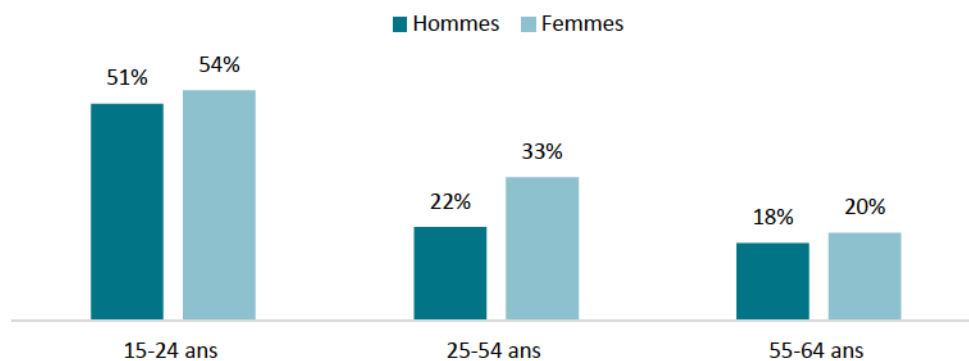
c) Chômage

En 2013, à Saint-François, 1 898 personnes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage au sens du recensement. Dans la commune, le taux de chômage - calculé au sein de la population active - est de 29 %. Il est proche de celui mesuré dans l'EPCI (27 %) et similaire à celui de la région (29 %).

De 1999 à 2013, le taux de chômage a diminué de 5 points dans la commune, malgré une augmentation du nombre de chômeurs (+11 %). Ainsi, cette diminution du taux de chômage est liée à l'augmentation du nombre d'actifs dans la commune sur la période (+29 %).

Les jeunes sont les premiers concernés par le chômage [Figure 8]. À Saint-François, le taux de chômage atteint 53 % des 15-24 ans, 28 % des 25-54 ans et 19 % des 55-64 ans. Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (respectivement 34 % et 24 %).

Figure 8 - Taux de chômage* au sens du recensement par sexe et groupe d'âges à Saint-François en 2013



Source : Insee (Recensement 2013)

Exploitation : ORSaG

* Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à l'effectif total de la population active. Il est différent de la proportion de chômeurs présentée dans la Figure 6 qui est calculée en divisant le nombre de chômeurs à l'effectif de la population âgée de 15 à 64 ans.



5/ Revenus

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France hexagonale et le 1^{er} janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin, il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Depuis le 1^{er} septembre 2010 a également été mis en place le RSA vers un public spécifique, le RSA jeune, pour les personnes âgées de moins de 25 ans et justifiant d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années.

Mis en place en décembre 2001, le **Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)** est une prestation sous condition de ressources, spécifique aux départements d'Outre-mer (ainsi que pour Saint-Pierre-et-Miquelon). Pour y avoir droit, il faut remplir plusieurs conditions : être bénéficiaire du RSA depuis plus de deux ans dans les DOM, être âgé d'au moins 55 ans et de moins de 65 ans, et être sans activité professionnelle durant la perception de cette allocation. L'ouverture de droit à ce revenu met fin au droit au RSA.

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est un minimum social créé par la loi du 30 juin 1975. C'est une prestation versée à tous les handicapés souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80% (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est soumise à un plafond de ressources calculé par ailleurs et peut se cumuler avec une rémunération tirée d'un travail.

Le calcul du nombre d'allocataires dont les **ressources sont constituées à 50 % ou 100 % des prestations** de la Caf concerne seulement les allocataires pour lesquels la Caf peut avoir connaissance des ressources. Ne sont pas donc pris en compte :

- les allocataires (et conjoints) âgés de plus de 65 ans. En effet pour ces populations, les Caf n'ont pas connaissance de l'ensemble de leurs ressources et notamment du minimum vieillesse, car il s'agit d'une prestation non imposable ;
- les allocataires étudiants percevant uniquement l'allocation logement (leurs ressources sont généralement nulles et augmenteraient à tort le nombre d'allocataires précaires) par contre les étudiants percevant d'autres prestations et ayant notamment une charge familiale, sont comptabilisés.

a) Revenus déclarés

Mesuré à travers les revenus déclarés à la Direction générale des impôts, le niveau de vie des ménages à Saint-François est supérieur à celui de La Riviera du Levant ou de la région. Ainsi, en 2014, les 9 466 foyers fiscaux de la commune ont déclaré un revenu fiscal moyen de 18 661 euros [Tableau III]. Masquant des écarts de revenus conséquents selon l'imposition ou non des foyers, ce revenu est de 15 154 euros pour l'ensemble des foyers fiscaux de La Riviera du Levant et de 16 670 euros pour ceux de Guadeloupe.



À Saint-François, 75 % des foyers ne sont pas imposables, proportion supérieure à celle de La Riviera du Levant (72 %) et proche de celle de la Guadeloupe (76 %). Sur une période d'un an, le nombre de foyers fiscaux imposables a diminué de 10 % à Saint-François alors que l'effectif de foyers non imposables a augmenté de 7 %. Le montant du revenu fiscal moyen est resté stable (18 596€ en 2013 et 18 661€ en 2014).

Tableau III - Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2014, selon la zone géographique

	Saint-François	La Riviera du Levant	Guadeloupe
Foyers fiscaux non imposables	10 184	9 729	9 028
Foyers fiscaux imposables	44 142	43 998	41 330
Ensemble des foyers fiscaux	18 661	15 154	16 670

Source : Direction générale des impôts

Exploitation : ORSaG

b) Minimas sociaux

Au 31 décembre 2015, le versement d'allocation(s) par la Caisse d'allocations familiales a concerné 8 924 Saint-Françiscains (3 695 allocataires + 5 229 ayants-droit), soit 60 % de la population de la commune.

À cette date, 1 701 habitants de Saint-François perçoivent le Revenu de solidarité active (RSA). En tenant compte des ayants-droit, ce dispositif bénéficie au total à 3 403 personnes, soit 23 % des habitants de la commune [Tableau IV]. Cette proportion est similaire à l'ensemble de La Riviera du Levant (23 %) et proche de celle de la région (25 %).

Au total, 1 873 habitants de Saint-François ont des ressources constituées au moins à 50 % de prestations de la Caf, soit 51 % des allocataires de la commune. Cette proportion est de 51 % dans La Riviera du Levant et de 53 % en Guadeloupe.

Tableau IV - Effectifs et proportions d'allocataires du RSA, RSO et AAH selon la zone géographique au 31 décembre 2015

	Saint-François	La Riviera du Levant	Guadeloupe
Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	1 701	8 071	50 236
<i>pour 100 habitants âgés de 15 à 64 ans</i>	18 %	18 %	20 %
Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	3 403	15 430	99 917
<i>pour 100 habitants</i>	23 %	23 %	25 %
Allocataires du Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)	57	250	1 765
<i>pour 100 habitants âgés de 50 à 64 ans</i>	2 %	2 %	2 %
Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)	243	1 196	8 221
<i>pour 100 habitants âgés de 20 à 59 ans</i>	3 %	3 %	4 %

Sources : Caisse d'allocations familiales, Insee (Recensement 2013)

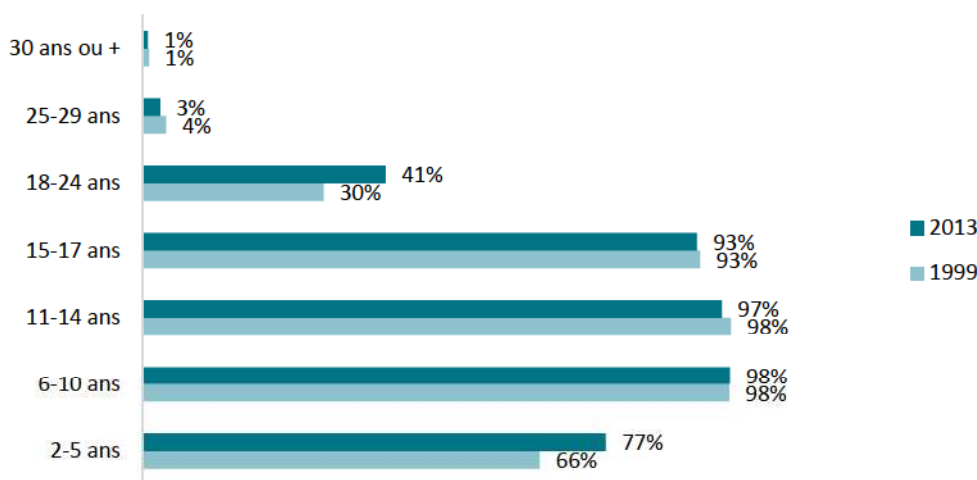
Exploitation : ORSaG

6/ Scolarisation et diplôme

a) Scolarisation

En 2013, 3 882 habitants de Saint-François sont scolarisés. Le taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans) atteint 77 % dans la commune. Pour ce groupe d'âges, l'augmentation du taux de scolarisation a été importante de 1999 à 2013 (+11 points) [Figure 9]. Le taux de scolarisation est de 98 % lors de la période de scolarisation obligatoire (de 6 à 16 ans). À Saint-François, le taux de scolarisation pour les 18-24 ans (41 %) est proche de celui de La Riviera du Levant (42 %) et légèrement inférieur à celui de la région (45 %).

Figure 9 - Taux de scolarisation selon l'âge à Saint-François en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

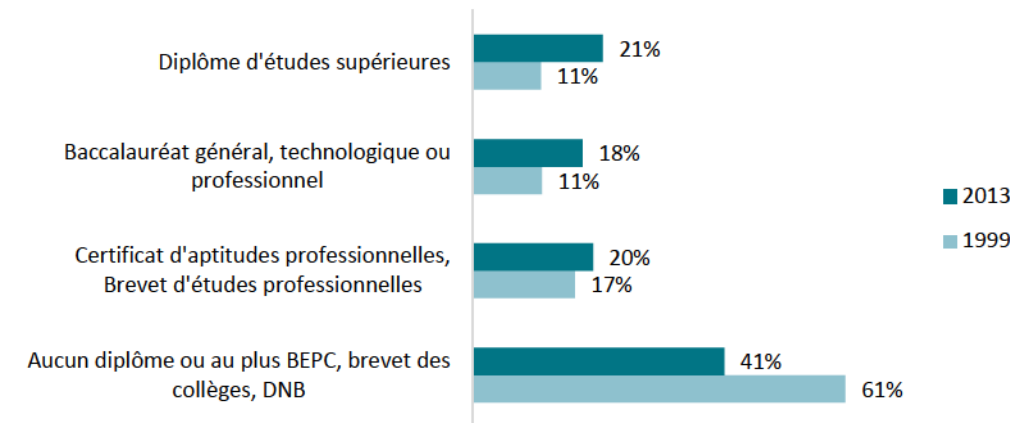
b) Niveau de diplôme

En 2013, à Saint-François, 59 % de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus est titulaire d'un diplôme au moins équivalent au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou au Brevet d'études professionnelles (BEP). Cette proportion est identique à celle de La Riviera du Levant (59 %) et supérieure à celle de la région (53 %). Dans la commune, la part de diplômés dans la population masculine s'établit à 57 %. Chez les femmes, elle est de 60 %.

Comparativement à 1999, la situation a nettement progressé dans la commune où la proportion de diplômés était de 39 %.

À Saint-François, les titulaires d'un diplôme d'études supérieures sont les diplômés proportionnellement les plus nombreux (21 %) [Figure 10].

Figure 10 - Répartition de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à Saint-François en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

II/ Offre et consommation de soins

1/ Professionnels de santé libéraux

Les professionnels libéraux dénombrés dans cette étude sont ceux qui déclarent avoir au moins une activité libérale. Il s'agit des médecins libéraux exclusifs ou avec un exercice mixte (à la fois libéraux et salariés).

Au 1^{er} janvier 2016, 16 médecins généralistes libéraux exercent à Saint-François, soit 108 praticiens pour 100 000 habitants. La densité de généralistes libéraux de la commune est supérieure à celle de La Riviera du Levant ou de la région (respectivement 77 et 81 professionnels pour 100 000 habitants) [Tableau V].

Les infirmiers sont les professionnels du secteur paramédical les plus représentés à Saint-François. Leur densité (487 pour 100 000 habitants) est supérieure à celle de La Riviera du Levant (399 pour 100 000 habitants) ou de la région (394 pour 100 000 habitants). De même, la densité de masseurs-kinésithérapeutes est supérieure à Saint-François (230 pour 100 000 habitants) par rapport à La Riviera du Levant (199 pour 100 000 habitants) ou à la Guadeloupe (133 pour 100 000 habitants).



Tableau V - Effectifs et densités (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2016

	Saint-François		La Riviera du Levant		Guadeloupe	
	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité
Médecins généralistes	16	108	52	77	326	81
Médecins spécialistes	4	27	19	28	263	65
Chirurgiens-Dentistes	12	81	28	41	173	43
Sages-femmes *	2	56	10	62	62	64
Infirmiers	72	487	271	399	1 585	394
Masseurs-Kinésithérapeutes	34	230	135	199	535	133
Pédicures-Podologues	3	20	16	24	65	16
Orthophonistes	8	54	27	40	105	26
Orthoptistes	0	0	2	3	16	4
Psychologues	3	20	8	12	54	13
Diététiciens	0	0	0	0	10	2
Total	154	-	568	-	3 194	-

Sources : RPPS et Adeli 2016 - Insee (Recensement 2013)

Exploitation : ORSaG

*Population RP 2013 Femmes de 15 à 49 ans

2/ Consommation de soins de ville

La consommation de soins de ville a été analysée à partir des données de remboursement des différents régimes d'assurance maladie obligatoire issue de la base de données Système National d'information inter-régimes de l'Assurance Maladie. Cette consommation de soins de ville a été évaluée par le nombre d'actes réalisés pour 100 habitants de la Guadeloupe, quel que soit le lieu de réalisation des actes. En considérant qu'une forte majorité de la population est couverte par un des régimes de l'assurance maladie - le régime général couvrant déjà à lui seul, 91 % de la population en 2015 – la consommation de soins se rapporte à l'ensemble des habitants.

En 2014, la consommation de soins médicaux (médecine générale et spécialités) des Saint-Françiscains s'établissait à 717 actes pour 100 habitants [Tableau VI]. Cela représente un nombre d'actes médicaux pour 100 habitants de Saint-François supérieur à celui de La Riviera du Levant (705 actes pour 100 habitants) ou de la Guadeloupe (713) au cours de l'année 2014.

Au cours de cette année, la consommation de soins infirmiers représente la principale consommation de soins de ville, quel que soit le territoire [Tableau VI]. Dans la commune (2 968 actes pour 100 habitants), elle est proche de celle de La Riviera du Levant (2 941 actes pour 100 habitants) et inférieure à la Guadeloupe (3 291 actes pour 100 habitants).

Les assurés sociaux de la commune ont eu légèrement moins recours aux soins de masso-kinésithérapie que leurs homologues de La Riviera du Levant ou de la région [Tableau VI].



Tableau VI - Nombre d'actes réalisés pour 100 habitants par des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2014

	Nombre d'actes réalisés		
	Saint-François	La Riviera du Levant	Guadeloupe
Médecin généraliste	384	356	358
Médecin spécialiste	333	349	355
Dentiste	113	111	102
Sage-femme *	90	83	93
Infirmier	2 968	2 941	3 291
Masseur-Kinésithérapeute	394	458	406

Sources : SNIIRAM, Insee (Recensement 2013)

Exploitation : ORSaG

*Population RP 2013 Femmes de 15 à 49 ans

III/ État de santé de la population

Les indicateurs de morbidité (nouvelles admissions en ALD et hospitalisation) et de mortalité renseignent sur l'état de santé d'une population. L'indicateur retenu dans ce document est le taux standardisé.

Les données relatives à un territoire concernent les individus domiciliés sur ce territoire, indépendamment du lieu de survenue de l'évènement.

Le **taux standardisé sur l'âge et le sexe** est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure par âge qu'une population de référence. Il est calculé en pondérant les taux par âge observés dans les populations comparées par la structure par âge de la population de référence (ici, la France entière au RP 2006). Il permet de comparer la survenue d'évènements sur deux territoires en éliminant l'effet de l'âge. Un test statistique a été effectué afin de mettre en évidence les différences significatives (au seuil de 5 %)¹.

1/ Admissions en affections de longue durée

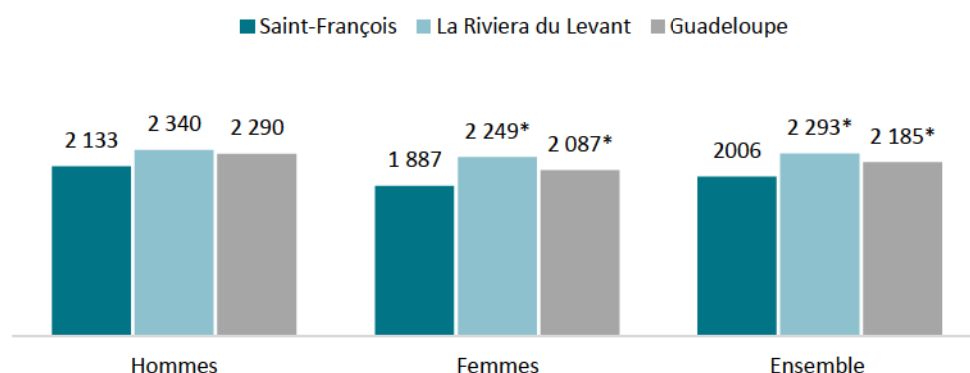
Les affections de longue durée (ALD) sont des maladies graves ou chroniques, nécessitant un traitement prolongé et coûteux. Elles ouvrent droit à une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie des dépenses de santé liées à ces maladies. La liste des ALD est établie par décret et comporte 30 affections ou groupes d'affections (Annexe 2).

En raison de la suppression de l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 (décret n°2011-726), les analyses concernant l'ensemble des ALD excluent l'ALD 12.

¹ Le test statistique prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport au territoire de comparaison alors que leurs taux sont plus ou moins élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Sur la période 2012-2014, 272 nouvelles admissions en ALD ont concernées des habitants de Saint-François, en moyenne, chaque année. Le taux standardisé correspondant est de 2 006 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 habitants. Il est significativement inférieur au taux de La Riviera du Levant (2 293 pour 100 000) ou de la région (2 185 pour 100 000). Il en est de même pour les taux standardisés des femmes. D'un territoire à l'autre, les taux standardisés concernant la population masculine ne diffèrent pas [Figure 11].

Figure 11 - Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD selon la zone géographique sur la période 2012-2014 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

* Différence significative avec la commune de Saint-François

À Saint-François, quel que soit le sexe, le diabète de type 1 ou 2 est la première cause d'admissions en ALD représentant plus d'un tiers des nouvelles admissions. Il est suivi des tumeurs malignes (environ deux nouvelles admissions sur dix) et des affections psychiatriques de longue durée (environ une nouvelle admission sur dix) [Tableau VII].

Dans la commune, la prostate est la localisation cancéreuse à l'origine du plus grand nombre d'admissions en ALD sur la période.

Tableau VII - Répartition* des six causes de nouvelles admissions en ALD les plus fréquentes selon la zone géographique sur la période 2012-2014

	Répartition des nouvelles admissions en ALD					
	Saint-François		La Riviera du Levant		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diabète de type 1 ou 2	34 %	37 %	27 %	32 %	28 %	33 %
Tumeur maligne	20 %	17 %	21 %	16 %	21 %	16 %
Affections psychiatriques de longue durée	7 %	9 %	9 %	10 %	9 %	10 %
Accident vasculaire cérébral invalidant	5 %	6 %	7 %	7 %	8 %	6 %
Insuffisance cardiaque grave (...)	6 %	5 %	7 %	5 %	7 %	6 %
Maladie coronaire	7 %	2 %	5 %	2 %	4 %	2 %

Source : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

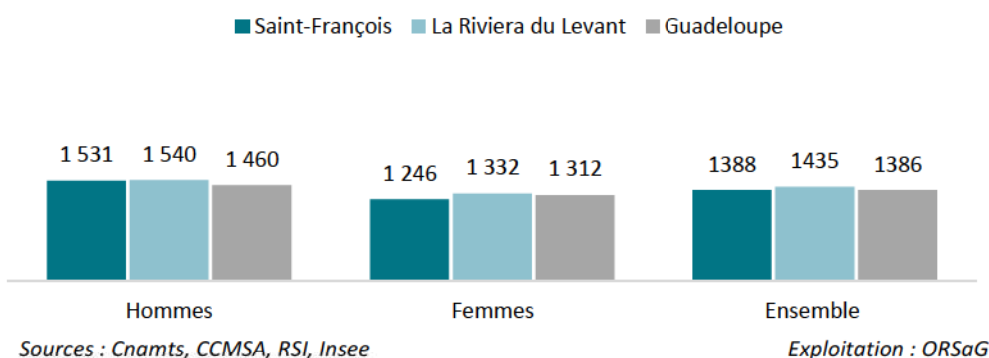
* la répartition est calculée en faisant la somme des admissions survenues chaque année de 2012 à 2014 pour une cause donnée, rapportée à l'ensemble des admissions survenues sur le territoire considéré au cours de la même période

Sur la période 2012-2014, 176 nouvelles admissions en ALD, en moyenne, par an ont concerné des personnes âgées de moins de 65 ans habitant Saint-François, soit près de deux tiers des nouvelles admissions (65 %).

Dans la commune, le taux standardisé d'admissions en ALD s'établit à 1 388 admissions pour 100 000 habitants âgés de moins de 65 ans. Il ne diffère pas significativement du taux de La Riviera du Levant (1 435 pour 100 000) ou de la Guadeloupe (1 386 pour 100 000). Il en est de même, pour les taux standardisés calculés en fonction du sexe [Figure 12].

Les principales causes d'admissions prématurées sont le diabète de type 1 ou 2 (38 %), les tumeurs malignes (17 %) et les affections psychiatriques de longue durée (11 %).

Figure 12 - Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD chez les moins de 65 ans selon la zone géographique sur la période 2012-2014 (pour 100 000 habitants)



2/ Hospitalisations

Les données d'hospitalisation sont obtenues à partir du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI). Elles prennent en compte les patients hospitalisés de la commune, quel que soit l'établissement de santé où ils ont été admis. Ces données ne sont pas le reflet de l'activité des établissements de soins présents sur le territoire.

Sont comptabilisés les hospitalisations d'au moins 24 heures (y compris pour des traitements itératifs) et les hospitalisations de moins de 24 heures pour des motifs autres que dialyse, chimiothérapie, radiothérapie et autres traitements itératifs, en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) dans les établissements hospitaliers publics et privés de France.

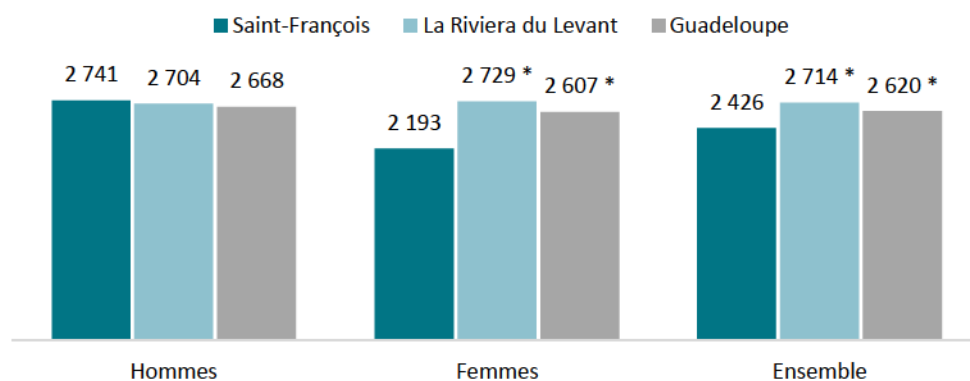
Dans ce chapitre, seules sont abordées les hospitalisations ayant pour motif le diabète et les tumeurs malignes, deux des maladies les plus fréquentes en Guadeloupe² en termes d'admissions en ALD.

² Les données d'hospitalisation relatives aux maladies cardio-vasculaires ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce document.

Sur la période 2013-2015, 89 patients domiciliés à Saint-François ont été hospitalisés pour diabète³ (type 1 et type 2), en moyenne chaque année, soit un taux standardisé de 651 patients hospitalisés pour 100 000 habitants. Ce taux est significativement inférieur au taux de l'EPCI (757 pour 100 000) et ne diffère pas significativement du taux régional (589 pour 100 000).

Sur la même période, 360 Saint-Francisains ont été hospitalisés, en moyenne chaque année, pour tumeur maligne (hors radiothérapie ambulatoire). Le taux standardisé correspondant s'établit à 2 426 patients hospitalisés pour 100 000 habitants dans la commune. Il est significativement inférieur au taux de La Riviera du Levant (2 714 pour 100 000) et au taux régional (2 620 pour 100 000). Il en est de même pour le taux d'hospitalisation des femmes. D'un territoire à l'autre, les hospitalisations concernant la population masculine ne diffèrent pas [Figure 13].

Figure 13 - Taux standardisé de patients hospitalisés pour tumeur maligne selon la zone géographique sur la période 2013-2015 (pour 100 000 habitants)



Sources : PMSI MCO, Insee

Exploitation : ORS Centre - Val de Loire, ORSaG

* Différence significative avec la commune de Saint-François

Dans la commune, 23 % des patients hospitalisés pour tumeur maligne l'ont été pour un cancer du sein, 14 % pour un cancer du poumon⁴ et 11 % pour un cancer de la prostate.

En Guadeloupe et au sein de La Riviera du Levant, les proportions d'hospitalisations pour cancer du sein et cancer de la prostate sont relativement proches de celles mesurées dans la commune. Pour le cancer du poumon, elles sont deux fois moins élevées [Tableau VIII].

³ Ces hospitalisations sont principalement dues aux complications liées au diabète.

⁴ Les cancers de la trachée, des bronches et du poumon sont communément appelés cancer du poumon.

Tableau VIII - Répartition des patients hospitalisés pour tumeur maligne selon la localisation cancéreuse et la zone géographique sur la période 2013-2015

	Répartition des patients		
	Saint-François	La Riviera du Levant	Guadeloupe
Sein	23 %	26 %	24 %
Trachée, bronches et poumons	14 %	7 %	5 %
Prostate	11 %	10 %	12 %
Colon-rectum	8 %	7 %	7 %
Nombre moyen de patients hospitalisés pour tumeur maligne par an	360	1 929	10 615

Source : PMSI MCO

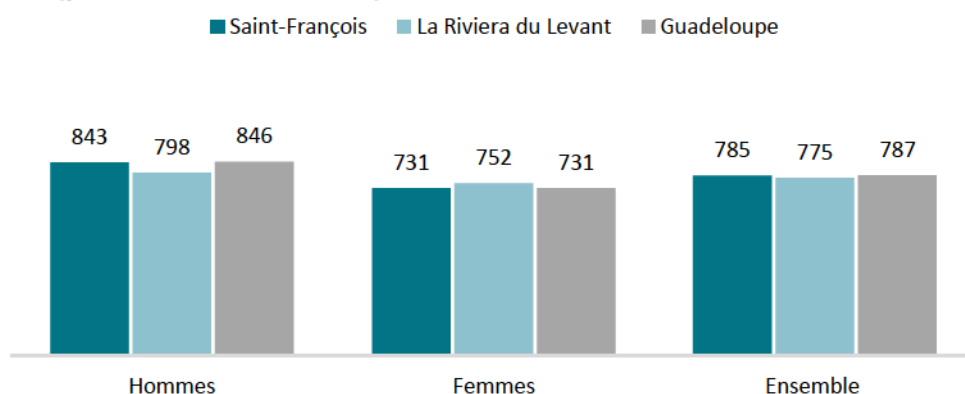
Exploitation : ORS Centre - Val de Loire, ORSaG.

3/ Mortalité

Les causes de décès sont présentées selon les grands groupes de maladies de la dixième classification internationale des maladies (CIM-10) (Annexe 3).

Sur la période 2008-2013, 83 Saint-Françiscains sont décédés, en moyenne, chaque année. Le taux standardisé de mortalité générale pour la période s'établit à 785 décès pour 100 000 habitants. Il ne diffère pas significativement du taux établi pour La Riviera du levant (775 pour 100 000) ou pour la Guadeloupe (787 pour 100 000). Il en est de même, pour les taux standardisés calculés en fonction du sexe [Figure 14].

Figure 14 - Taux standardisé de mortalité générale selon la zone géographique sur la période 2008-2013 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDc), Insee

Exploitation : ORSaG

* Différence significative avec la commune de Saint-François

Dans la population masculine, les tumeurs sont la première cause de mortalité (près de trois décès masculins sur dix), suivies des causes externes de morbidité et de mortalité (près d'un quart des décès) puis des maladies de l'appareil circulatoire (plus de deux décès sur dix). Dans la population féminine, il s'agit d'abord des maladies de l'appareil circulatoire (près de trois décès féminins sur dix) puis des tumeurs (28 % des décès féminins) [Tableau IX].

Le cancer de la prostate est la première cause de décès par cancer dans la commune.

Tableau IX - Répartition* des six causes de décès les plus fréquentes, selon la zone géographique sur la période 2008-2013

	Répartition des décès					
	Saint-François		La Riviera du Levant		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tumeurs	27 %	28 %	27 %	25 %	25 %	22 %
Maladies de l'appareil circulatoire	21 %	29 %	22 %	27 %	23 %	29 %
Causes externes de morbidité et de mortalité	23 %	6 %	14 %	5 %	12 %	5 %
Maladies endocriniennes (...)	3 %	12 %	4 %	8 %	5 %	8 %
Décès non classés**	6 %	7 %	8 %	9 %	10 %	12 %
Maladies de l'appareil respiratoire	2 %	5 %	5 %	6 %	4 %	5 %

Source : Inserm (CépiDc)

Exploitation : ORSaG

* la répartition est calculée en faisant la somme des décès survenus chaque année de 2008 à 2013 pour une cause donnée, rapportée à l'ensemble des décès survenus sur le territoire considéré au cours de la même période

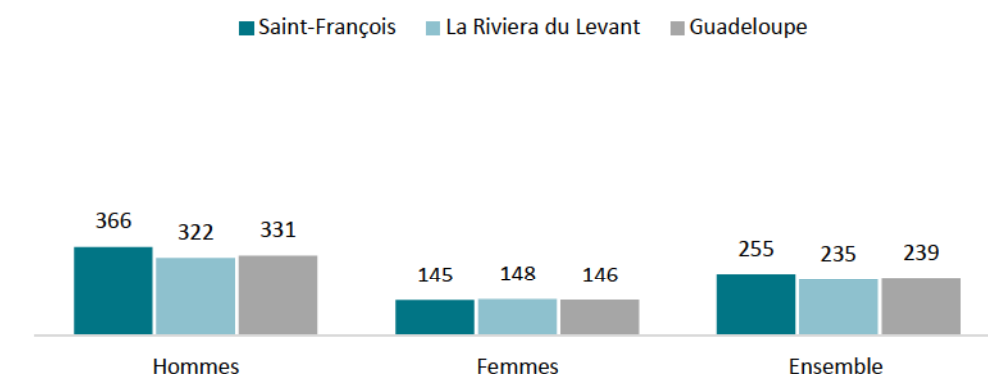
**Décès classés dans la CIM-10 dans la catégorie "Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs"

Sur la période 2008-2013, 30 Saint-Françiscains sont décédés avant l'âge de 65 ans, en moyenne, par an, soit plus d'un tiers du total des décès de la commune (36 %).

Le taux standardisé de mortalité prématurée s'établit à 255 décès pour 100 000 habitants. Il ne diffère pas du taux de La Riviera du Levant (235 pour 100 000) ou de la Guadeloupe (239 pour 100 000). Il en est de même, pour les taux standardisés calculés en fonction du sexe [Figure 15].

Les causes externes de morbidité et de mortalité sont la première cause de mortalité prématurée (32 %), suivies des tumeurs (25 %) et des maladies de l'appareil circulatoire (14 %).

Figure 15 - Taux standardisé de mortalité prématurée selon la zone géographique sur la période 2008-2013 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDc), Insee

Exploitation : ORSaG

* Différence significative avec la commune de Saint-François



4/ Spécificités communales dans l'ensemble régional

La population vivant à Saint-François est davantage touchée que l'ensemble des habitants de la région par la mortalité due à des causes externes de morbidité et de mortalité ou « morts violentes », en particulier par les accidents de la circulation et les suicides. Par ailleurs, les nouvelles admissions quel que soit le motif (hors ALD 12) sont moins fréquentes dans cette population. Enfin, les habitants de la commune se distinguent par des hospitalisations pour tumeur maligne moins fréquentes comparativement au niveau régional [Tableau X].

Tableau X - Spécificités de Saint-François

Taux standardisés (pour 100 000 habitants)			
	Saint-François	La Riviera du Levant	Guadeloupe
Mortalité générale	785	775	787
Mortalité prématurée	255	235	239
Indicateurs supérieurs* au taux régional			
Mortalité par causes externes de morbidité et de mortalité	112	73	67
Mortalité prématurée par causes externes de morbidité et de mortalité	94	59	52
Mortalité par accident de la circulation	37	21	15
Mortalité par suicide	21	12	10
Indicateurs inférieurs* au taux régional			
Admissions en ALD toutes causes (hors ALD 12)	2 006	2 293	2 185
Hospitalisations pour tumeur maligne	2 426	2 714	2 620
Mortalité par maladie du système nerveux	22	42	42

Sources : Inserm (CépiDc), Cnamts, CCMSA, RSI, PMSI MCO, SNIIRAM, Insee

Exploitation : ORSaG

* Différence significative avec l'indicateur de la Guadeloupe (ALD, hospitalisation et mortalité)



SYNTHESE

SAINT-FRANÇOIS

Structure et évolution de la population en 2013

- Densité de population : 242 habitants par km² (327 dans La Riviera du Levant et 247 dans la région Guadeloupe)
- 14 780 habitants, population en augmentation de 2008 à 2013 (+0,9 % par an)
- Population majoritairement féminine (53 % de femmes)
- 14 % de personnes âgées de 65 ans ou plus : augmentation de 7 points depuis 1990

Structure familiale et conditions de logements en 2013

- 5 991 ménages
- Prédominance des personnes vivant seules ou des couples avec enfant(s)
- Depuis 1999, augmentation du nombre de résidences principales (ménages) de +60 %
- 61 % de ménages propriétaires, en diminution de 6 points depuis 1999
- Amélioration des conditions de logements : davantage de logements équipés de l'eau chaude ou de la climatisation

Activité économique

- En 2014, 2 776 établissements à Saint-François, dont 69 % avec une activité de commerce, transports et services divers
- En 2013, 3 683 emplois localisés dans la commune en augmentation depuis 1999 : + 17 %
- Tissu productif essentiellement tertiaire (78 % des emplois)

Population active et emploi en 2013

- 4 627 habitants ayant un emploi : 49 % des 15-64 ans
- Hausse de l'effectif de personnes en emploi (+38 %) et du taux d'emploi (+3 points) depuis 1999
- Taux de chômage de 29 %, en baisse depuis 1999 : - 5 points

Revenus en 2014

- Revenu fiscal moyen déclaré de 18 661 euros par foyer fiscal à Saint-François (15 154 euros dans La Riviera du Levant et 16 670 euros dans la région)
- Part élevée de foyers non imposables : 75 % des foyers (Riviera du Levant : 72 %, Guadeloupe : 76 %)



SYNTHESE

SAINT-FRANÇOIS

Scolarisation en 2013

- 3 882 habitants de Saint-François scolarisés
- 59 % de titulaires d'au moins le CAP ou le BEP parmi les non scolarisés âgés de 15 ans ou plus (Riviera du Levant : 59 %, Guadeloupe : 53 %)
- Part de diplômés en augmentation depuis 1999 : +20 points

Offre et consommation de soins

- En 2016, 108 médecins généralistes pour 100 000 habitants (pour 100 000 habitants, Riviera du Levant : 77, Guadeloupe : 81)
- Densités de professionnels du paramédical légèrement supérieure de celles de la Riviera du Levant et la région
- En 2014, consommation de soins de ville similaire à La Riviera du Levant

Nouvelles admissions en ALD (période 2012-2014)

- 272 habitants admis en affection de longue durée (ALD), en moyenne, par an
- 2 006 nouvelles admissions pour 100 000 habitants, taux standardisé significativement inférieur au taux de La Riviera du Levant ou de la Guadeloupe
- Diabète de type 1 ou 2 : 1^{re} cause d'admissions en ALD chez les hommes et les femmes

Hospitalisations (période 2013-2015)

- 89 habitants hospitalisés pour diabète, en moyenne, par an
- 651 patients hospitalisés pour diabète pour 100 000 habitants, taux significativement inférieur au taux de La Riviera du Levant et non différent de celui de la Guadeloupe
- 360 habitants hospitalisés pour tumeur maligne, en moyenne, par an
- 2 426 patients hospitalisés pour tumeur maligne pour 100 000 habitants, taux standardisé significativement inférieur à celui de La Riviera du Levant ou de la Guadeloupe
- 1^{re} cause d'hospitalisation pour tumeur maligne : Cancer du sein

Mortalité (période 2008-2013)

- 83 décès d'habitants de Saint-François, en moyenne, par an
- 785 décès pour 100 000 habitants, taux de mortalité standardisé non significativement différent du taux de La Riviera du Levant ou de la Guadeloupe
- 1^{re} cause de mortalité des hommes : Tumeurs
- 1^{re} cause de mortalité des femmes : Maladies de l'appareil circulatoire



ANNEXE 1

Principales sources de données exploitées

Le recensement de la population

Il est réalisé par l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee). Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.

ADELI

L'arrêté du 12 juillet 2012 fonde la mise en place d'un traitement de données à caractère personnel dénommé ADELI de gestion de l'enregistrement et des listes départementales de certaines professions et usages de titres professionnels. ADELI (**Automatisation DEs Listes**) est donc un système d'information national portant sur les professionnels de santé. Un numéro ADELI est attribué à tous les praticiens salariés ou libéraux et leur sert de numéro de référence pour les professionnels hors RPPS. C'est ce numéro qui est indiqué sur leurs cartes CPS. Les professions contenues dans le répertoire ADELI basculent progressivement vers le RPPS.

RPPS

Institué par l'arrêté du 6 février 2009 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 18 avril 2017, le **Répertoire Partagé des Professionnels** intervenant dans le système de Santé (RPPS) est le répertoire unique de référence qui rassemble et publie des informations permettant d'identifier les professionnels de santé, sur la base d'un « numéro RPPS » attribué au professionnel toute sa vie. C'est un référentiel opposable : les données enregistrées sont réputées fiables et tiennent lieu de pièces justificatives.

SNIIRAM

Le **Système National d'Informations Inter Régimes de l'Assurance Maladie**, ou SNIIRAM, mis en place par la loi de financement de la sécurité sociale de 1999 est une base de données qui regroupe la totalité des informations issues de la liquidation des prestations réalisées par l'ensemble des offreurs de soins (professionnels de santé libéraux, structures hospitalières publiques et privées), tous régimes de l'Assurance-maladie confondus.



PMSI

Les données du **Programme de médicalisation des systèmes d'information** (PMSI) sont collectées par l'Agence technique pour l'information sur l'hospitalisation (ATIH). Il décrit de manière synthétique et standardisée l'activité médicale des établissements de santé avec comme objectifs de planifier et organiser les soins hospitaliers sur le territoire français ; de financer les établissements en fonction de leur activité. Chaque hospitalisation donne lieu à la création d'un recueil d'informations qui répertorie des données administratives et médicales extraites du dossier médical du patient. Dans ce recueil se trouvent résumés les problèmes de santé pris en charge et les actes médicaux réalisés pour les diagnostiquer et les traiter.

Les bases de données de mortalité du CépiDc

Depuis 1968, le CépiDc (**Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès**) de l'Inserm est chargé de réaliser annuellement la statistique nationale des causes médicales de décès en collaboration avec l'Insee. Cette statistique est établie à partir des informations recueillies à partir de deux documents : le certificat (rempli par le médecin constatant la mort) et le bulletin de décès (rempli par la mairie). En 2000, le CépiDc a mis en place un nouveau système avec comme objectif de produire une base de données sur les causes médicales de décès incluant toutes les données disponibles avec différents niveaux de présentation. Outre les données individuelles du décès (sexe, âge, lieu de décès...), la base de données comprend dorénavant les données suivantes :

- le code CIM10 de la cause initiale de décès ;
- le code CIM10 de chaque cause mentionnée sur le certificat ;
- le texte de chaque cause mentionnée sur le certificat.



ANNEXE 2

Liste des affections de longue durée (ALD)⁵

n° de l'ALD	Libellé
1	Accident vasculaire cérébral invalidant
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques
4	Bilharziose compliquée
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
10	Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères
11	Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave
12	Hypertension artérielle sévère
13	Maladie coronaire
14	Insuffisance respiratoire chronique grave
15	Maladie d'Alzheimer et autres démences
16	Maladie de Parkinson
17	Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé et spécialisé
18	Mucoviscidose
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
20	Paraplégie
21	Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive
23	Affections psychiatriques de longue durée
24	Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives
25	Sclérose en plaques
26	Scoliose idiopathique structurale évolutive
27	Spondylarthrite grave
28	Suite de transplantation d'organe
29	Tuberculose active, lèpre
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

⁵ Le décret n° 2011-726 du 24 juin 2011 (JO du 26 juin 2011) a retiré l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 à compter du 27 juin 2011.



ANNEXE 3

Liste des maladies selon la classification internationale des maladies (CIM 10)

Chapitre	Libellé
I	Certaines maladies infectieuses et parasitaires
II	Tumeurs
III	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire
IV	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
V	Troubles mentaux et du comportement
VI	Maladies du système nerveux
VII	Maladies de l'œil et de ses annexes
VIII	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde
IX	Maladies de l'appareil circulatoire
X	Maladies de l'appareil respiratoire
XI	Maladies de l'appareil digestif
XII	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané
XIII	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
XIV	Maladies de l'appareil génito-urinaire
XV	Grossesse, accouchement et puerpéralité
XVI	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
XVII	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques
XVIII	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs
XIX	Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes
XX	Causes externes de morbidité et de mortalité
XXI	Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé
XXII	Codes d'utilisation particulière





Imm. Le Squalle - Rue René RABAT
Houelbourg sud II - 97 122 Baie-Mahault
Tél.: 0590 47 61 94 / Fax : 0590 47 17 02
Email : info@orsag.fr / Site : www.orsag.fr



FINANCEMENT

